

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :

DD28 - 02.38.77.33.68

**Destinataire(s)**

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT MIXTE DE L OZANNE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE DANGEAU  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR FLEURY  
MADAME. MONSIEUR - CC DU BONNEVALAIS

La synthèse annuelle 2024 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**COM COM DU BONNEVALAIS**

Prélèvement	00129765	Commune	DANGEAU
Unité de gestion	0433 COM COM DU BONNEVALAIS	Prélevé le :	vendredi 22 mai 2026 à 12h20
Installation	UDI 000817 DANGEAU PIMPRENEAU-MONTHARVILLE	par :	AGM
Point de surveillance	S 0000001291 ANTENNE DE LA HEURTEMALLE-DANGE	Type visite :	AA
Localisation exacte	5 heurtemalle		

**Mesures de terrain**

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	15,0	°C				25,00
pH	6,9	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,24	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,25	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : AX

Code SISE de l'analyse : 00135651

Référence laboratoire : LSE2605-24283

**CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES**

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU				2,00

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

**EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE**

Titre alcalimétrique complet	21,40	°f				
Titre hydrotimétrique	28,35	°f				

**MINERALISATION**

Chlorures	45,20	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	677	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	12,40	mg/L				250,00

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,01	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	1,02	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	51,00	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,01	mg/L		0,50		

**OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES**

Carbone organique total	0,73	mg(C)/L				2,00
-------------------------	------	---------	--	--	--	------

**FER ET MANGANESE**

Fer total	<10	µg/L				200,00
-----------	-----	------	--	--	--	--------

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

Chlorothalonil R417888	0,221	µg/L		0,10		
------------------------	-------	------	--	------	--	--

**MÉTABOLITES NON PERTINENTS**

Chlorothalonil R471811	1,852	µg/L				
------------------------	-------	------	--	--	--	--

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00129765)

Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité en vigueur pour le paramètre chlorothalonil SA (R417888) et de la valeur indicative de 0,9 µg/L pour le chlorothalonil R471811. Ces non-conformités n'entraînent pas de restriction de consommation de l'eau d'après l'expertise de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). Un suivi renforcé est mis en place pour le Chlorothalonil SA. Cette situation nécessite de mettre en œuvre un plan d'actions afin de rétablir la qualité de l'eau. Eau de qualité chimique non conforme du fait d'une teneur en nitrates supérieure à la limite de qualité en vigueur. Le recontrôle du 1er juin n'a pas confirmé ce dépassement.

Chartres, le 10 juin 2026

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
l'Adjoint au Directeur  
Départemental,  
L'Ingénieur.e d'Etudes Sanitaires

signé :

Aurélie MARCEL